



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE



JOURNEE REGIONALE

« Organismes HLM et associations AHI :
Mieux se connaître pour mieux agir
ensemble contre le sans-abrisme »

21 Mars 2023 - Carcassonne

Avec le soutien





Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE



OUVERTURE DE LA JOURNEE

- FAS Occitanie
- Habitat Social Occitanie
- DREAL Occitanie
- DREETS Occitanie



OUVERTURE DE LA JOURNEE

Francis SAINT-BLANCAT

Administrateur

Fédération des Acteurs de la Solidarité
Occitanie





OUVERTURE DE LA JOURNEE

Michel CALVO
Président
Habitat Social Occitanie





OUVERTURE DE LA JOURNEE

Ingrid TARQUIN

Chargée de mission Politiques Sociales du
Logement

DREAL Occitanie





OUVERTURE DE LA JOURNEE

Cécile GLEYSON

Cheffe du service Solidarité

DREETS Occitanie



PROGRAMME (1/2)

Matinée : Mieux se connaître

9H00 Accueil des participant.e.s

9H30 Ouverture de la journée

10H Associations AHI / Organismes HLM : quels acteurs? quels publics ? quels enjeux ?

Fédération des Acteurs de la Solidarité et Habitat Social Occitanie

10H30 Table ronde : Mise en place du service public de la rue au logement : quels partenariats acteurs AHI et bailleurs sociaux ?

- Pauline PROVOST, Cheffe de projet Accès au logement social - DIHAL
- Elsa MELON, Directrice - SIAO 34
- Partenariat Association AHI/ Organismes HLM : ADAFF / Habitat Audois et ALOGEA

11H45 Conférence - Discussion : Au-delà de la capacité à habiter, (re)penser l'habiter

Lola VIVES, Doctorante en sociologie au sein du Laboratoire Centre Max Weber (UMR 5283), Université Jean Monnet, Saint-Étienne

12H45 Déjeuner



PROGRAMME (2/2)

Après-midi : Agir ensemble

14H

Ateliers thématiques :

- ATELIER 1 : Réinterroger la "capacité à habiter" : critères ou pas ? (ACM Habitat - Altémed)
- ATELIER 2 : Le partenariat association/bailleur : un levier pour travailler le projet logement avec les personnes ? (Hérisson Bellor / OPH 09)
- ATELIER 3 : Quel accompagnement pour une insertion durable dans le logement ? (Association Gestare)

15H30

Restitution des ateliers

Synthèse des idées clés par Lola VIVES

15H50

Mots de clôture de la journée





Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

Intervention de la FAS Occitanie

- ▶ La FAS Occitanie
- ▶ Le secteur AHI : missions, dispositifs et publics
- ▶ Les enjeux du secteur AHI

La FAS Occitanie

- Rassemble et anime le réseau d'adhérent (commissions, journées, rencontres...)
- Représente le réseau d'adhérents auprès des instances régionales, territoriales,
- Accompagne, outille et conseille les adhérents (analyses, études, formations...)
- Fait remonter les besoins et les problématiques des adhérents,
- Informe sur l'actualité, l'évolution de la législation et la réglementation,
- Participe à la valorisation des bonnes pratiques, actions, initiatives des adhérents,
- Développe et coordonne des projets territoriaux (Convergence, Précarité et addictions, SEVE, Stratégie Pauvreté, Respiration etc..)

- ▶ 130 associations ou organismes adhérents :
 - ✓ 1/2 relevant du secteur de l'AHJ
 - ✓ 1/2 relevant de l'IAE
- ▶ + de 200 structures, établissements et services.

Un secteur Accueil Hébergement et Insertion articulé autour de 4 missions

ALIMENTER

- Restaurer
- Distribuer
- Faciliter l'accès à

HEBERGER

- Mise à l'abri
- Héberger
- Loger

ACCUEILLIR ET ORIENTER

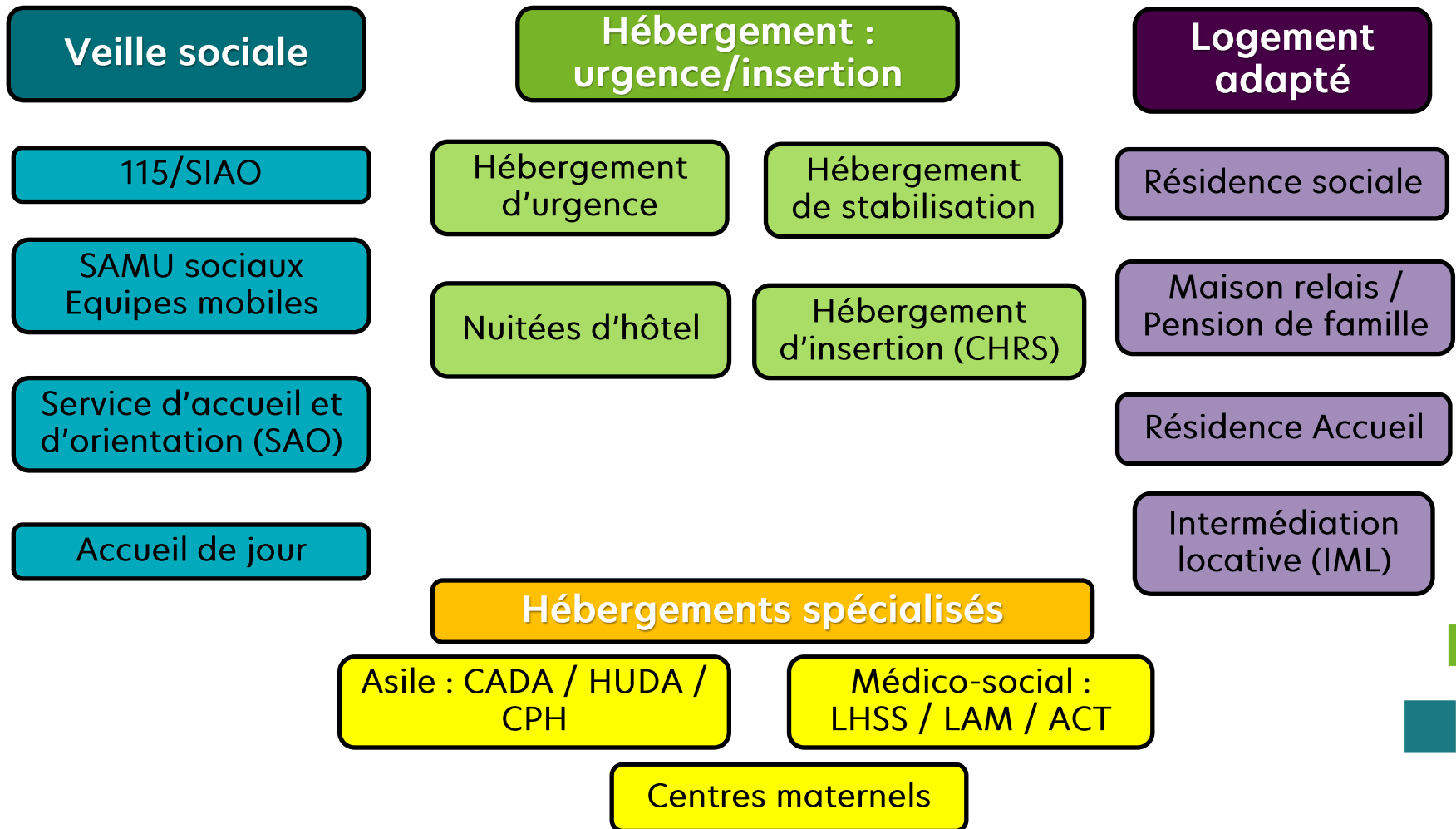
- Accueil, diagnostic, orientation
- Mise à disposition de services (aide matérielle, aide financière, accès à l'hygiène, aux soins, à l'information, le soutien).

ACCOMPAGNER - Construire un parcours vers l'Autonomie

- Appui à l'élaboration d'un projet de vie (diagnostic à la mise en œuvre),
- Prise en compte de dimension spécifique dans l'accompagnement individuel et collectif (emploi, vers et dans le logement, santé et soins, parentalité, vie sociale)
- Soutien la gestion de la vie quotidienne
- Appui sur l'existence d'un collectif pour mettre en œuvre certaines actions pour accompagner au vivre ensemble
- Favorise l'expression et la participation des personnes accueillies



Les dispositifs du secteur de l'Hébergement-Logement-Insertion



❖ Pour faire face à une diversité croissante de situations des personnes sans-abri

Le dispositif « Accueil, Hébergement, Insertion » (AHI) est destiné aux personnes en grandes difficultés sociale, nécessitant une aide globale pour leur permettre d'accéder au logement et retrouver leur autonomie.

- des personnes isolées, dont certaines très désocialisées en errance qui refusent encore parfois les solutions d'hébergement proposées,
- des familles à l'hôtel toujours aussi nombreuses faute de solutions de sortie adaptées, du CHRS au logement,
- des sans-abri « vieillissants », des personnes souffrant de troubles psychiques ou d'addictions, et qui nécessitent une prise en charge particulière,
- des personnes migrantes souvent en situation d'extrême pauvreté, venues de pays membres de l'Union Européenne installées dans des campements ou des bidonvilles, et des migrants extra-européens,
- des besoins d'hébergement des femmes victimes de violence, des couples et des femmes seules à la rue, des jeunes en errance, pour lesquelles il existe encore trop peu de structures adaptées.

SIAO 34 : 54 267 demandes d'hébergement au 115 en 2021 (+ 24 % entre 2020 et 2021)

SIAO 31 : 63 630 demandes d'hébergement au 115 en 2021 (+23,5 % entre 2020 et 2021)

Capacité du parc régional d'hébergement (urgence et insertion) Occitanie au 31 août 2022

11 061 places d'hébergement

Taux d'équipement :

Moins de 1,0‰

1,0‰-1,4‰

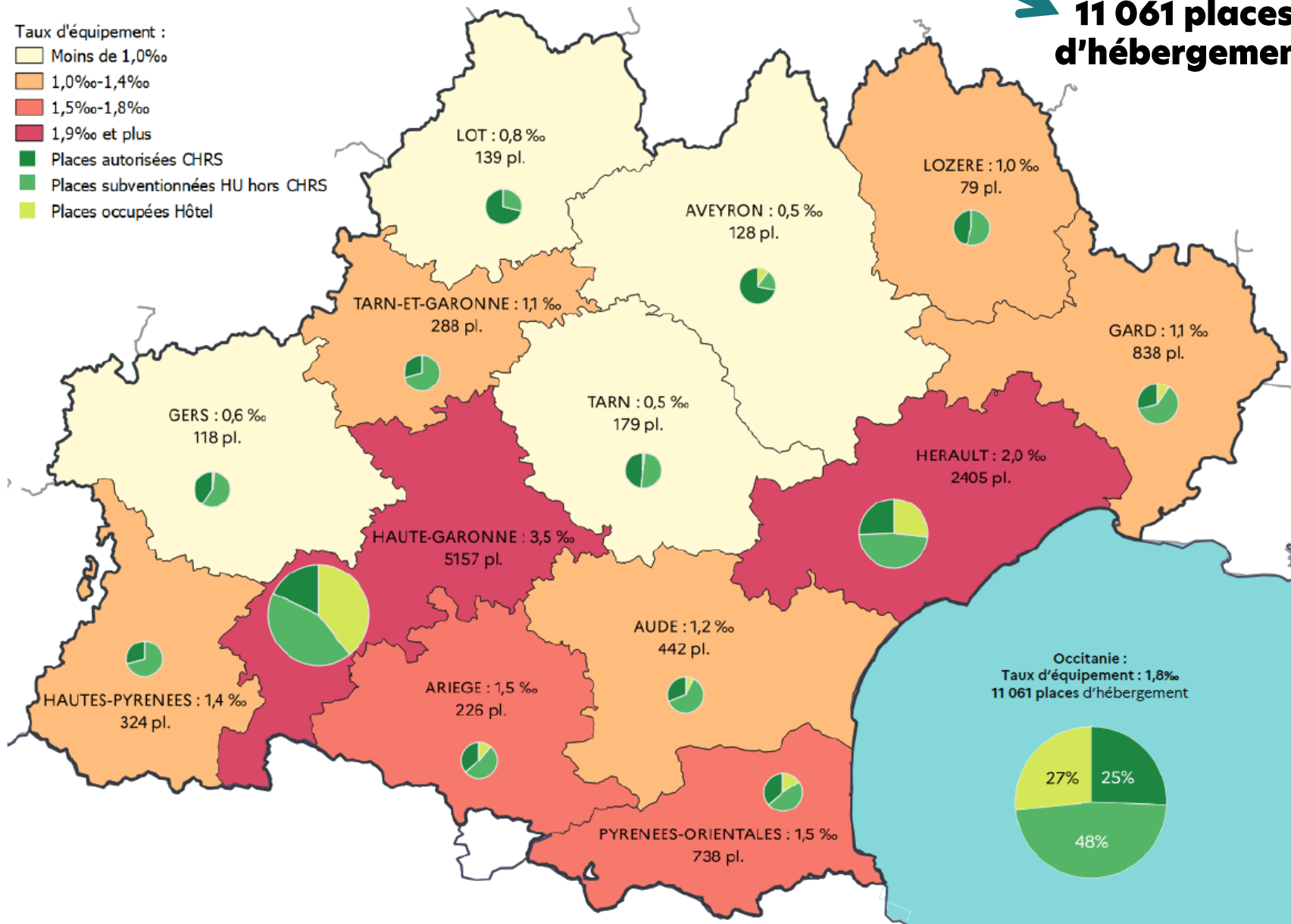
1,5‰-1,8‰

1,9‰ et plus

Places autorisées CHRS

Places subventionnées HU hors CHRS

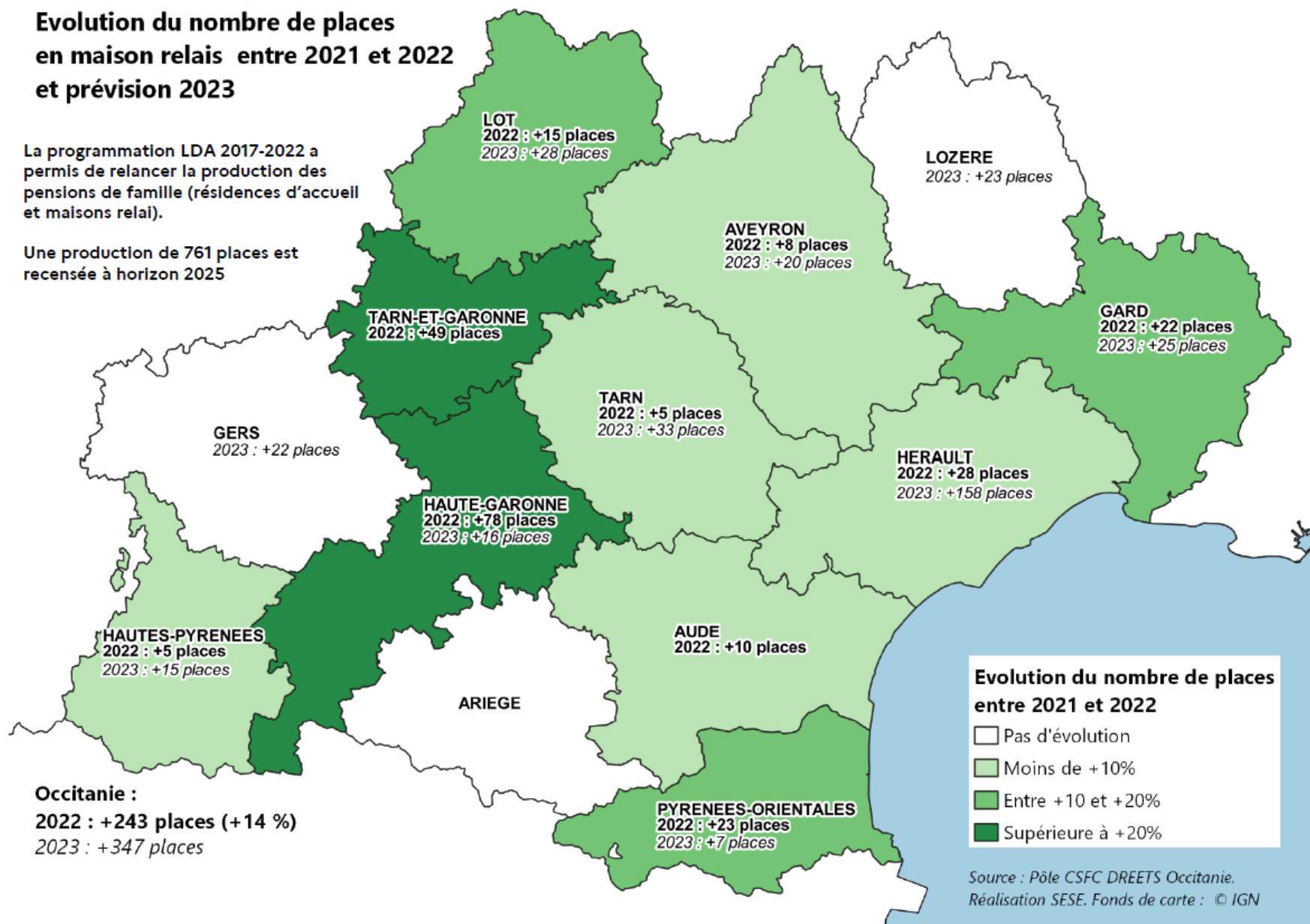
Places occupées Hôtel



Evolution du nombre de places en maison relais entre 2021 et 2022 et prévision 2023

La programmation LDA 2017-2022 a permis de relancer la production des pensions de famille (résidences d'accueil et maisons relai).

Une production de 761 places est recensée à horizon 2025



Enjeux du secteur AHI

- Une saturation des dispositifs AHI (enjeu de capacité d'accueil et de fluidité)
- Un recours massif aux nuitées hôtelières (enjeu de qualité de l'accueil et de l'accompagnement)
- Un secteur en restructuration...
 - ✓ Logique de transformation de l'offre (CHR-isation HU, CHRS hors-les-murs, IML...)
 - ✓ Dans un contexte de rationalisation budgétaire (réformes de la tarification)
 - ✓ Des moyens pour l'accompagnement social insuffisants
- ... qui fait face à des problèmes d'attractivité

- ▶ 4,1 millions de personnes mal logées, dont 330 000 personnes sans domicile (RML 2023)
- ▶ Des demandes d'hébergement non pourvues (DNP) suite aux demandes 115 avoisinant les 82% sur les Métropoles
- ▶ Contractualisation des CPOM CHRS (loi ELAN)
- ▶ Fin du plan d'économie sur les CHRS (57 M€) mais non reconduction des crédits Stratégie pauvreté (10M€)
- ▶ Instruction SIAO du 31 Mars 2022

Enjeux du partenariat AHI / OLS

- **Captation de logements sociaux** pour développer l'offre d'hébergement et de logement adapté
 - **Développement de solutions d'accompagnement adaptées**, vers et dans le logement, dans une approche globale
 - **Œuvrer collectivement pour pallier aux difficultés d'accès au logement** auxquelles sont confrontées les personnes en situation de précarité
 - ✓ Typologie
 - ✓ Coût
 - ✓ Délais d'accès
- ▶ Plan LDA 2 : création de 10000 places de pension de famille et 20 000 places de résidences sociale
 - ▶ Mobilisation de l'expertise des professionnels de l'accompagnement (AHI) et coordination des acteurs
 - ▶ Rôle de l'observation sociale (SIAO)
 - ▶ Stratégie / Travail concerté sur les territoires

Associations AHI / Organismes HLM

Mieux se connaître pour mieux agir ensemble contre le sans- abrisme

21 mars 2023

Avec le soutien



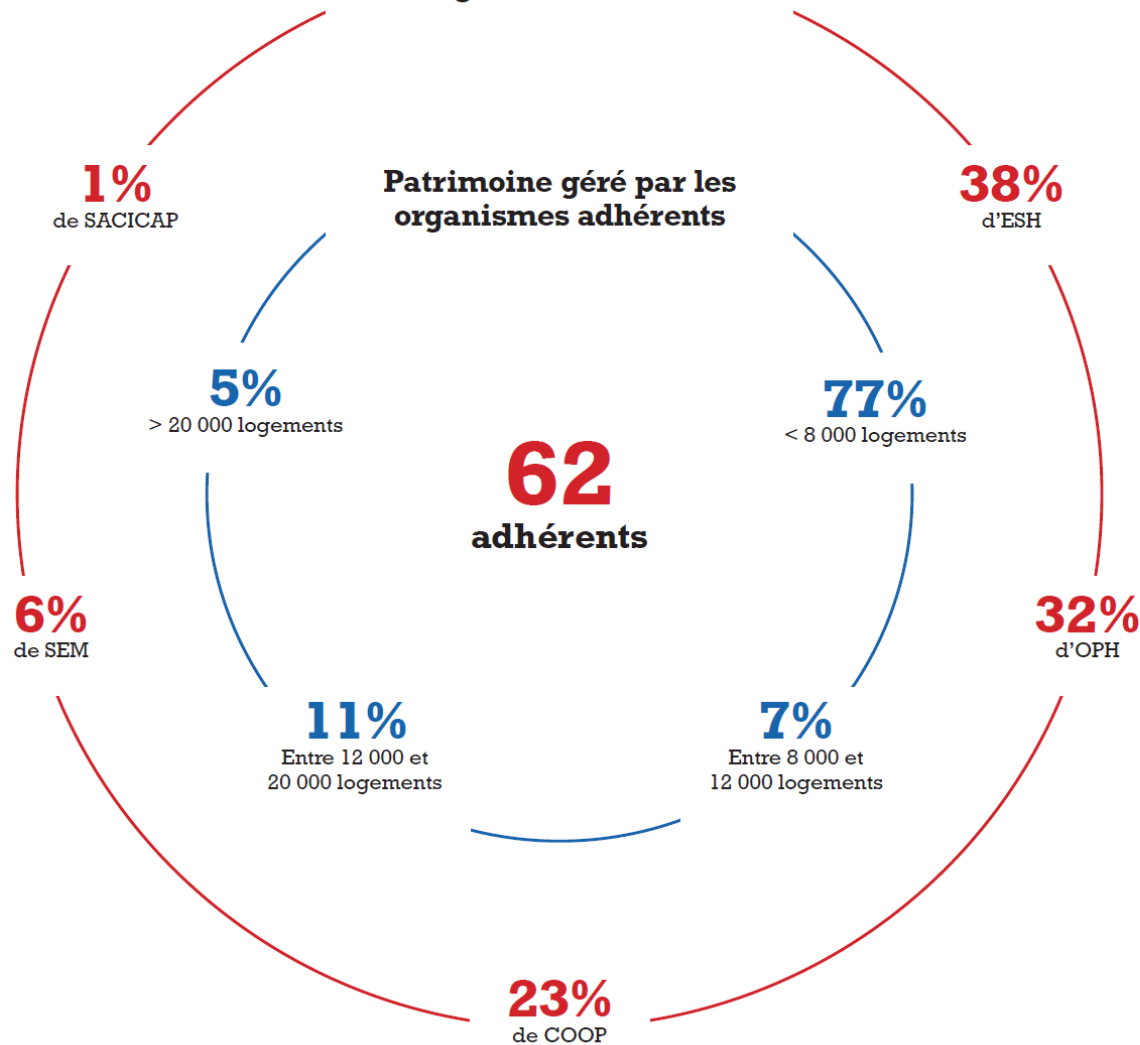
Habitat Social en Occitanie (HSO)

L'Union régionale Hlm **Habitat Social en Occitanie** fédère, anime et accompagne 62 organismes de logement social d'Occitanie dans la réalisation de leurs missions d'intérêt général et dans la mise en œuvre des politiques du logement.

Nos missions :

- **Information et organisation d'échanges entre les bailleurs sociaux** pour accompagner les mutations de leur environnement réglementaire, économique, social et technique.
- **Représentation des intérêts du mouvement Hlm en Occitanie** en portant la voix de nos adhérents auprès des acteurs de l'habitat et au sein des instances de décision et de réflexion locales.
- **Mobilisation des organismes de logement social** pour agir au cœur des politiques territoriales de l'habitat dans le cadre de contributions ou de rencontres.
- **Expertise et observation.**

Famille d'appartenance des organismes adhérents



310 900 logements locatifs sociaux
en Occitanie

Une diversité d'organismes (famille d'appartenance, gouvernance, taille, structuration...)

Une mission de service public :
apporter une réponse à ceux qui ne peuvent pas se loger au prix du marché.

Les OLS et l'hébergement en Occitanie

Au 31 décembre 2022, **15 180 demandes de logement social** actives concernaient un ménage hébergé ou dépourvu de logement en Occitanie (**9 %** du volume total des demandes régionales, tous publics confondus).

Une forte progression de ces demandes : **+ 25 % en 5 ans**.

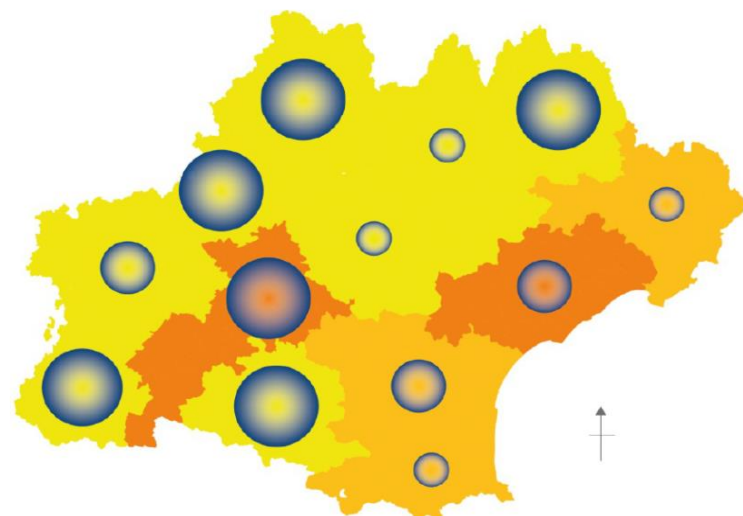
Le profil des ménages demandeurs :

- 68 % sont des personnes seules.
- 1 demandeur sur 3 a moins de 30 ans.

En 2022, les OLS ont contribué au relogement de **3 900 ménages** sortant de structures ou dépourvus de logement.

Pression de la demande : 3,9 demandes pour une attribution (contre 5,4 tous publics confondus).

Mais une dynamique de relogement fortement ralentie du fait du contexte du logement social et qui ne parvient pas à retrouver les niveaux d'attributions connus avant la crise sanitaire.



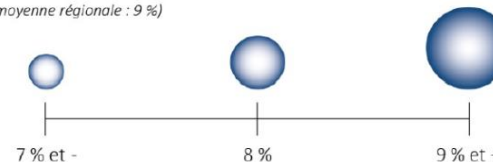
LEGENDE

Répartition de la demande régionale de ménages hébergés ou dépourvus par département



Poids de la demande des ménages hébergés ou dépourvus au regard de la demande totale du département

(moyenne régionale : 9 %)



Source : HSO, février 2023

Des enjeux interorganismes

Un contexte critique pour le logement social

Un croisement de plusieurs facteurs déterminants :

- **Une baisse historique de la production** de logement social (des niveaux de production d'il y a plus de 10 ans) et des perspectives sombres : impact de la RLS, pénurie des matériaux, hausse des coûts et en particulier de la construction...
- **Un taux de rotation en décrochage** (une moyenne à 8 %).
- **Une capacité financière des organismes de logement social réduite** (RLS, notamment) : moins de production et moins de projets en dehors des territoires aidés, moins de réhabilitations / adaptations du parc, difficulté à répondre aux enjeux de société.

La loi met en place des outils de gestion et de contrôle pour administrer cette pénurie (cotation, multiplication des critères d'accès prioritaire au logement social...).

Des enjeux interorganismes

Un enjeu à garantir de bonnes conditions d'accès au parc public

Le développement de solutions d'accompagnement adapté reste un enjeu fort les OLS.

L'accès et le maintien dans le parc public doit parfois être accompagné dans la pluralité des approches et des dispositifs, de façon à sécuriser les parcours, garantir la bonne jouissance des logements et favoriser une insertion positive et durable vis-à-vis de l'environnement du locataire.

- Les OLS s'inscrivent massivement dans la réforme du FNAVDL, aux côtés des associations de l'AHI, pour développer des projets innovants. Mais les conditions de financement de ce Fonds restent insuffisantes pour répondre aux besoins, et ce malgré des enveloppes en augmentation depuis 2020.
- Les OLS développent des démarches locales pour faciliter l'accès au parc social (protocole pour l'accès des femmes victimes de violences conjugales en Haute-Garonne, par exemple).
- Des freins sur certaines situations en limite de compétence / d'intervention pour les OLS, notamment en lien avec la santé mentale.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE



**TABLE
RONDE**

▶ Enjeux du Service
public de la rue au
logement

▶▶ TABLE RONDE :

« Mise en place du service public de la rue au logement : quels partenariats entre acteurs AHI et bailleurs sociaux ? »

- ▶ Pauline PROVOST, Cheffe de projet Accès au logement social - DIHAL
- ▶ Elsa MELON, Directrice - SIAO 34
- ▶ Partenariat Association AHI/ Organismes HLM :
 - Emmanuelle CARRASCO, Cheffe de service - ADAFF
 - Marianne RICOME, Directrice générale adjointe - ALOGEA
 - Laurent GONZALEZ, Directeur général adjoint - Habitat Audois



➤ CONFERENCE :
« Au-delà de la capacité à habiter,
(re)penser l'habiter »

Lola VIVES,

Doctorante en sociologie

Laboratoire Centre Max Weber (UMR 5283),

Université Jean Monnet, Saint-Étienne





Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

**PAUSE
DEJEUNER**

➤ Reprise à 14h pour les ateliers !



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE



ATELIERS THEMATIQUES

- ▶ Partage d'expériences
- ▶ Identification de pistes d'action / de travail

ATELIERS :

Durée : 1h15 (de 14h à 15h15)

- ❑ ATELIER 1 : « Réinterroger la "capacité à habiter" : critères ou pas ? »
 - ▶ Salle : Déméter

- ❑ ATELIER 2 : « Le partenariat association/bailleur : un levier pour travailler le projet logement avec les personnes ? »
 - ▶ Salle : 13 - Bâtiment B

- ❑ ATELIER 3 : « Quel accompagnement pour une insertion durable dans le logement ? »
 - ▶ Salle : Artémis





Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE



RESTITUTION DES ATELIERS

▶ Lola VIVES,
Doctorante en sociologie,
Université Jean Monnet, Saint-Étienne



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

CLOTURE DE LA JOURNEE

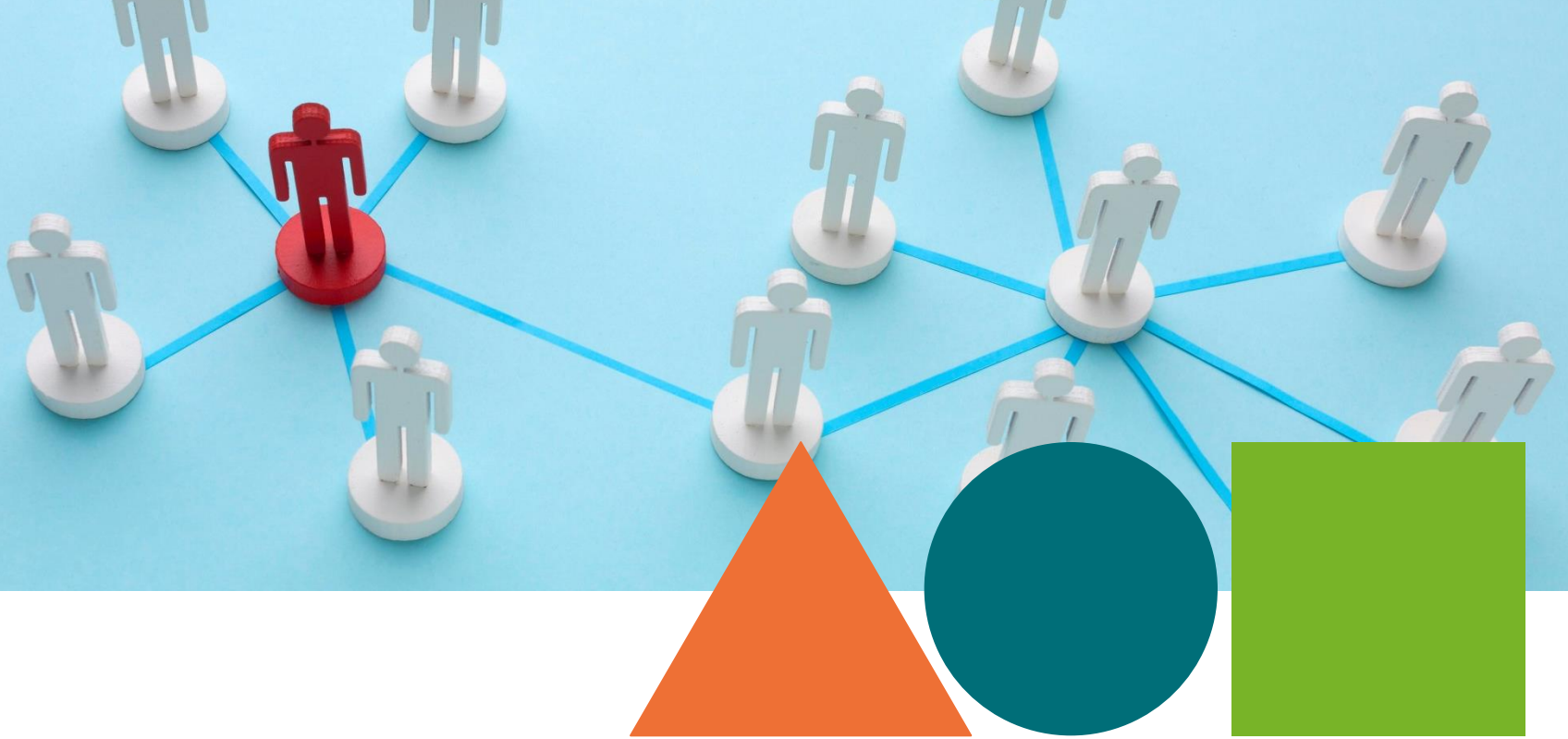
- ▶ Michel CALVO, Président - HSO
- ▶ Anne-Claire HOCHEDÉL, Déléguée régionale-FAS Occitanie
- ▶ Cécile GLEYSON, Cheffe du service Solidarité-DREETS Occitanie



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION !!!**



Contact :

Virginie MATTEONI, Cheffe de projet Hébergement-Logement – Participation

virginie.matteoni@federationsolidarite.org / 07 61 80 99 37

CONTACTEZ-NOUS

Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif : le Périscope , Bat A, 7 rue Hermès, 31 520 Ramonville Saint Agne

Tél : 05 34 31 40 29 ; occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site Montpellier 26 bis rue Saint Cléophas , 34 070 Montpellier

Tél : 04 34 35 66 04 ; occitanie.montpellier@federationsolidarite.org